

COMMUNIQUÉ

Nous, quelques habitantes et habitants de la ZAD du Testet, et quelques-uns de leurs soutiens
Pour redaction81@ladepeche.fr

4 avril 2014

Nous sommes surpris de l'article du 4 avril 2014 dans les colonnes de la Dépêche du Midi qui met en scène des partisans du barrage de Sivens en les qualifiant de riverains gênés par l'occupation. En effet, c'est suite au saccage de la Métairie Neuve le 23 janvier 2014 par un commando d'individus cagoulés et diverses provocations sur le terrain que nous avons dû nous organiser pour nous prémunir de nouvelles attaques sournoises. La surveillance des routes, qui n'est en aucun cas un contrôle, fait partie de ce dispositif de défense indispensable. Or, Monsieur Laurent Viatje a clairement été identifié comme faisant partie du commando du 23 janvier. Cet industriel a annoncé vouloir le barrage afin d'augmenter ses productions animales. David Escande a lui aussi des intérêts directs (vente de terrains) dans le projet de barrage. Comment peut-t-il se plaindre qu'il ne peut plus utiliser un champ alors qu'il cautionne l'inondation de prairies entières au profit de quelques-uns ? Quant à Madame Odette Maurel, qui a toujours été anxieuse, nous avons de bons rapports avec elle avant que son fils ne la déménage. Nous appelons tous les usagers de la RD132 à l'ouverture d'esprit et rappelons que nous sommes toujours ouverts au dialogue et qu'on ne parle pas assez de tous les riverains qui échangent normalement avec nous sans préjugés ni intérêts cachés. Nous invitons Madame la Préfète à respecter les décisions de justice.

Au-delà de ces rectifications par rapport à l'article, nous tenons à dire que les habitantes et les habitants de la ZAD du Testet ainsi que leurs soutiens travaillent dur tous les jours pour faire économiser 10 millions d'euros à la collectivité et pour sauvegarder la zone humide, rare et précieuse. Ces personnes ne sont pas reconnues ni rémunérées pour ce travail. Au contraire, elles sont la cible de toutes sortes d'extrémistes ; elles ont besoin de soutien, d'encouragements, jusqu'à ce qu'enfin les pouvoirs publics reconnaissent que ce projet de barrage est ni d'utilité publique, ni d'intérêt général.